

1663	PAGE
Novembre 14.—Ordre aux sieurs Lemire et Monfort de faire la visite du Fort St. Louis, du Palais et du brigandin pour constater les réparations à faire et en dresser procès verbal.....	55
“ “ —Ordre du Conseil nommant la Fontaine Gamelin au lieu et place du nommé Pinard médecin de la garnison des Trois Rivières, si le dit Pinard n'est pas satisfait de ses émoluments	56
“ “ Ordre au fermier des droits sur les pelleteries de payer au Gouverneur la somme de 10.125 livres tant pour ses gages que pour la subsistance des trente hommes de la garnison du chateau St. Louis	56
“ “ —Ordre de payer aux Pères Jésuites 2500 livres pour la moitié de la pension ordinaire...	56
“ “ —Ordre de payer aux Religieuses Ursulines 150 livres, et aux Religieuses Hospitalières 250 livres pour leur pension ordinaire.....	57
“ “ —Révocation de l'élection d'un maire et de deux échevins et ordre d'élire un syndic.....	57
“ “ —Ordre à Christophe Gerbaut et Jean Loubat de déguerpir de certaine habitation au profit de Sébastien Zingru.....	57
“ “ —Ordre du Conseil pour l'enregistrement de certaines lettres à la demande de Jean Madry.	58
“ 17.—Arrêt maintenant le tarif fait par le Sieur Davaugour du prix des marchandises, et permettant aux marchands des Trois Rivières et du Cap de la Magdeleine d'y ajouter 5 pour cent pour les marchandises sèches et 10 pour cent pour les liquides	58
“ “ —Nomination du Sieur Boucher Gouverneur des Trois Rivières à la charge de Juge royal, de Maurice Poullain à la charge de procureur du Roi et de Sévérin Ameau à la charge de greffier et de à la charge de notaire royal.....	58
“ “ —Ordre de payer aux marguilliers de Québec la somme de 6000 livres pour la batisse d'un presbytère.....	59
“ “ —Ordre aux créanciers de la Damoiselle du Plessis de mettre entre les mains du Sieur Dauteril leurs pièces justificatives, pour être payés sur le produit de la vente d'une habitation à elle appartenant à l'île d'Orléans.....	60
“ “ —Arrêt portant que le Sieur Terme sera indemnisé du travail qu'il a fait sur l'habitation susdite.....	60
“ “ —Arrêt déchargeant le Sieur Jean Madry de la tutelle des enfants de feu Guillaume Gauthier et lui conférant les privilèges accordés aux Lieutenants et commis du premier barbier et chirurgien du Roy.....	61
“ “ —Arrêt déchargeant le nommé Antoine LeBoesme d'une année de rente réclamée par les Marguilliers de la paroisse Notre Dame de cette ville pour le loyer de huit arpents de terre située au Cap aux diamants.....	61
“ “ —Arrêt condamnant le nommé Jacques Boissel à payer à Gervais Normand 58 livres 10 sols.....	62
“ “ —Arrêt condamnant Jean Lespinasse à payer à Jean Maheu six livres dans huitaine....	62
“ “ —Arrêt condamnant Marin Nourice à payer à Claude Charron la somme de 184 livres 15 sols.....	62
“ “ —Arrêt condamnant Pierre Pluchon à deserter un arpent de terre pour Vincent Renault.	63
“ “ —Ordonnance portant que pendant un an les huissiers ne pourront faire aucunes saisies dans les moulins sur les bleds ou farines allant ou venant de Québec.....	63
“ 23.—Condamnation de Gilles Esnard, pour avoir vendu de la boisson aux sauvages, à 50 livres d'amende seulement, vu qu'il avait ignoré les défenses qui avaient été faites.	64